Le journal de la commune de La Hague

HORIZONS

n°38

janvier-février 2026

ACTUS P.27

« DU RUGBY À LA HAGUE »

WWW.LAHAGUE.FR

Sommaire

4 REGARDER

Retour en images 4
Dans l'objectif de 5
➥ Mathilde LEMONNIER

6 VOUS INFORMER

On en parle 6
On répond à vos questions 8

9 COMPRENDRE

Dossier 9
➥ La Hague, un territoire inclusif
Infos pratiques.....18
Où en est-on ? 20
➥ Travaux avant / après
➥ Budget participatif
➥ Le plan vélo
Qui fait quoi ?.....25
➥ Aurélie GARCIA, professeur de chant à l'Ecole des arts vivants de La Hague

26 DÉCOUVRIR

Du côté de l'Agglo 26
➥ Parlons de vos déplacements
Les actus 27
Mon bénévolat 30
➥ Isabelle POZZI
À découvrir 31
➥ Dans l'assiette de...
➥ Les trésors de la Hague
Les gens de la Hague 34
➥ Jean-François JACQUET

36 PARTAGER

L'agenda 36
Vous avez aimé ce mois ci 38

Crédit photo : Marie-Léa TRAVERT

Crédit photo : Aurélie AUGÉ

La Hague

@lahague_officiel

OURS

Une publication de la commune de La Hague, 8 rue des Tohagues BP 217

Beaumont-Hague
50442 La Hague Cedex.

02 33 01 53 33
horizons@lahague.com
Site Internet : **www.lahague.fr**

Directrice de la publication : **Manuela Mahier.**

Conseiller délégué à la communication : **Emmanuel Lefrèteur.**

Rédactrice en chef : **Mathilde Lebourgeois.**

Rédactrice : **Claire Brault-Letenneur.**

Graphiste : **Maëlle Lesénéchal**

Web, photo, vidéo : **Nour Hachimi, Shutterstock.**

Le papier utilisé est recyclé et issu de forêts gérées durablement.

n°ISSN 2677-6251

Impression : **Nord Imprim 6200 ex.**
Mise sous pli : ESAT Jacques Prévert

Édito

Chères Haguaises, chers Haguais,

Une nouvelle année c'est toujours un moment particulier, un nouveau départ. Elle nous invite à prendre le temps de nous retrouver, d'échanger et de regarder ensemble ce qui nous unit : notre territoire, celui que nous faisons vivre au quotidien, chacun à notre manière.

Les cérémonies de vœux organisées dans les communes déléguées ces prochaines semaines s'inscrivent pleinement dans cet esprit. Elles sont avant tout des moments de convivialité, d'écoute et de proximité. Elles permettent de rencontrer celles et ceux qui contribuent, jour après jour, à la vitalité de La Hague : habitants, bénévoles, agents communaux, associations, acteurs économiques, élus. Tous participent, par leur engagement ou simplement par leur présence, à la vie de notre communauté.

Ce numéro de Horizons évoque l'actualité de ce qui fait la vie de notre commune et illustre ce qui demeure localement essentiel en des temps incertains : La Hague une terre que nous partageons, une terre où l'on vit, où l'on s'implique, où l'on s'entraide, où les liens humains comptent tout comme les paysages qui nous entourent.

En ce début d'année 2026, nous vous souhaitons simplement à toutes et à tous de trouver, ici, dans nos communes déléguées, dans nos associations comme dans nos lieux de vie, des occasions d'échanges, de solidarité et de rencontres.

Que 2026 vous apporte sérénité, santé et réussites personnelles et collectives.

Très chaleureusement,

L'équipe municipale

LES VŒUX

- **Acqueville**
  Dimanche 18 Janvier 2026 à 11h
- **Auderville**
  Samedi 3 Janvier 2026 à 18h30
- **Beaumont-Hague**
  Vendredi 23 Janvier 2026 à 18h30
- **Biville**
  Mercredi 28 Janvier 2026 à 18h30
- **Branville-Hague**
  Dimanche 4 Janvier 2026 à 11h
- **Digulleville**
  Samedi 10 Janvier 2026 à 18h30
- **Eculleville**
  Vendredi 23 Janvier 2026 à18h30
- **Flottemanville-Hague**
  Mardi 13 Janvier 2026 à 18h30
- **Gréville-Hague**
  Jeudi 22 Janvier 2026 à 18h30
- **Herqueville**
  Samedi 24 Janvier 2026 à 11h
- **Jobourg**
  Samedi 24 Janvier 2026 à 18h30
- **Omonville-La-Petite**
  Samedi 17 Janvier 2026 à 11h
- **Omonville-La-Rogue**
  Vendredi 16 Janvier 2026 à 18h30
- **Sainte-Croix-Hague**
  Vendredi 9 Janvier 2026 à 18h30
- **Saint-Germain-des-Vaux**
  Samedi 17 Janvier 2026 à 18h30
- **Tonneville**
  Mercredi 7 Janvier 2026 à 18h30
- **Urville-Nacqueville**
  Mercredi 14 Janvier 2026 à 18h30
- **Vasteville**
  Dimanche 11 Janvier 2026 à 11h
- **Vauville**
  Samedi 10 Janvier 2026 à 11h

Retour en images

Inauguration du 2 décembre

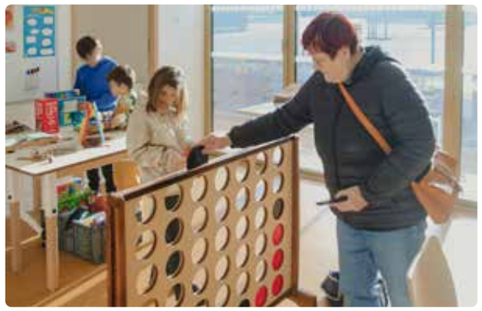

Après-midi festive du 3 décembre

L'Archipel inauguré

Le 2 décembre dernier au 2 bis rue des Ecoliers à Beaumont-Hague, l'Archipel a été inauguré. Le lendemain, ils étaient près de 100 personnes à découvrir ce centre social ouvert à tous. C'est avec un après-midi festif animé d'un coloriage, de jeux de piste, de lecture et d'animations sportives menées par les agents de la direction sports et vie associative sans oublier d'un goûter, que ce nouveau lieu a déjà rempli sa fonction première, celle de créer du lien social.

Activité physique adaptée

Une semaine bleue haute en couleur !

Du jeudi 2 au vendredi 10 octobre dernier à l'occasion de la Semaine Bleue organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Hague, les seniors haguais ont pu s'inscrire à différentes animations. Parmi elles : une conférence sur les bienfaits de l'activité physique, des ateliers jeux ou encore, une séance de sport adapté.

Stage de cirque à Beaumont-Hague

C'est le cirque !

Du 20 au 24 octobre, la commune de La Hague a fait appel à la compagnie de cirque Les Saltimbrés basée à Saint-Lô. Lors de ce stage de 4 jours, des enfants âgés de 4 à 18 ans se sont essayés au jonglage, à la maîtrise des cerceaux et de l'équilibre… de quoi s'amuser et tester son agilité grâce au 6e art !

Crédit photo : Michel WALTROWSKI

Édition 2025 des boucles tonnevillaises

Les boucles tonnevillaises

Le 4 octobre dernier sur les chemins de Tonneville, 229 coureurs ont parcouru un circuit de 5km, à leur convenance : en faisant des boucles de trail, 10km ou bien une marche. Si les Boucles tonnevillaises laissent le choix de la formule, le dénivelé de 120 m et plus, lui, est le même pour tous ! Leur participation et celle des 45 bénévoles a permis de récolter 2000€ au profit de l'école de Tonneville.

Dans l'Objectif de …

MATHILDE LEMONNIER

« Native du Havre, je suis arrivée à La Hague en décembre 2017 et j'ai eu un déclic. Je me sens chez moi. J'ai commencé la photo à 10 ans et j'en ai fait mon métier. Elle me permet de ***faire des pauses poétiques en pleine nature,*** *de m'offrir aussi des* ***temps de déconnexion, d'agir dans la spontanéité.*** *Pour moi, prendre une photo n'est pas anodin.* ***Elle peut rendre les gens heureux, leur donne un espace d'expression, rapproche les familles car certains mots sont dits (enfin) à voix haute****, je l'observe pendant mes séances en intérieur ou à l'extérieur... J'ai été élevée aux tempêtes, les éléments ne me font pas peur et je ne vivrai pour rien en monde sans la mer, que je brave en tant que surfeuse. Je souhaite montrer la beauté de notre territoire sauvage, mais jamais hostile, pour* ***sensibiliser à sa protection.*** *Sur cette photo, en haut des dunes de Biville, on voit bien que l'arbre a subi les outrages du vent. C'était lors d'une balade entre amis sur ce chemin que j'aime parcourir, qu'****un sentiment nous a réunis à cet instant, celui de la liberté.*** *»*

On en parle...

Se faire recenser

Du 15 janvier au 21 février 2026, la commune de La Hague organise le recensement de la population. Acte civique obligatoire piloté par l'INSEE, il permet notamment aux collectivités de développer les équipements collectifs et les moyens de transports nécessaires. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, comme la Hague, le recensement a lieu tous les ans, sur un échantillon tiré au sort de 8% de la population différent chaque année. Si vous êtes concerné par le recensement cette année, vous serez prévenu par votre mairie, par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.
Pour vous recenser, rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr pour répondre au questionnaire. Le recensement par internet est à privilégier.

Si vous ne pouvez pas le faire en ligne, merci de contacter Mme Wittemberg, coordonnateur communal à la mairie de la Hague, au 02 33 01 53 33, qui vous aidera dans cette démarche. Sinon, l'agent recenseur affecté à votre adresse vous remettra les questionnaires papiers à votre domicile. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer ou les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Panneaux lumineux

Au Pôle culturel Michel-Canoville, la commune de La Hague a installé un premier panneau lumineux, trois autres le seront également (Urville-Nacqueville, place du marché à Beaumont-Hague et Vasteville). Ces derniers sont voués à mieux vous informer sur les animations, spectacles organisés par la commune ou sur les services à la disposition des haguais en vous offrant un affichage dynamique et plus écologique.

L'Archipel sur les réseaux

Alors que l'Archipel, le centre social de la commune de La Hague a ouvert ses portes, suivez-le sur les réseaux sociaux pour ne manquer aucune actualité !

- Instagram : @larchipel_lahague
- Facebook : L'Archipel - La Hague

S'informer sur son droit au chèque énergie

Le CCAS de La Hague propose 3 permanences, sur rendez-vous, à la Maison des Services Publics de La Hague, à Beaumont-Hague, pour étudier votre droit au Chèque Énergie 2026, les :

- Mardi 10 février matin à partir de 8h30
- Jeudi 12 février matin à partir de 8h30
- Mardi 17 février après-midi à partir de 13h30

Il est nécessaire de se munir de son avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.
En cas de non réception du Chèque Énergie au cours de l'année 2025, il est possible de vérifier son droit jusque fin février 2026 en apportant son avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

Inscriptions et renseignements à l'accueil de la Maison des Services Publics de La Hague, à Beaumont-Hague, ou par téléphone au 02 33 01 83 90

Crédit photo : Marie-Léa TRAVERT

Recherche bénévoles GONm

pour le suivi des gravelots sur la plage

Depuis plusieurs années, le Groupe Ornithologique Normand étudie et protège la fragile population de grand gravelot sur le littoral de la Hague et de Vauville qui compte une quarantaine de couples. Petit échassier discret et protégé, il dépose ses œufs à même les plages de sable et de galets. Son nid qui se fond dans le paysage naturel le protège mais les dangers sont multiples entre grandes marées, humains, prédateurs.
Si vous souhaitez vous investir dans la protection de cet oiseau, devenez bénévole en aidant les équipes du GONm à repérer, protéger, suivre la reproduction et sensibiliser le public à la présence du grand gravelot sur nos plages. Même un promeneur régulier peut être d'une aide précieuse !

Pour plus d'information, contactez Françoise Noël 06 80 43 37 79 ou Marie Léa Travert 02 33 08 44 56 ou par mail : jean-marc.savigny@gonm.org

Permanence FIM Cherbourg (CCI Ouest Normandie)

Avis aux collégiens, lycéens, étudiants ! FIM Cherbourg vient à votre rencontre pour vous présenter les opportunités de formation en apprentissage dans les domaines de la restauration, de la vente, de la gestion et de l'industrie. FIM CCI Formation, organisme de formation de la CCI Ouest Normandie, forme chaque année des jeunes et des adultes du CAP au Bac +5 aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Permanence à la Maison des Services Publics de La Hague les mercredis des semaines impaires de 14h à 17h (prise de rendez-vous possible au 02 33 78 86 88)

Horaires d'hiver de la déchèterie Gréville-Hague

En hiver, la déchèterie de Gréville-Hague ouvre du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

On répond à vos questions

Le SPANC, késako ?

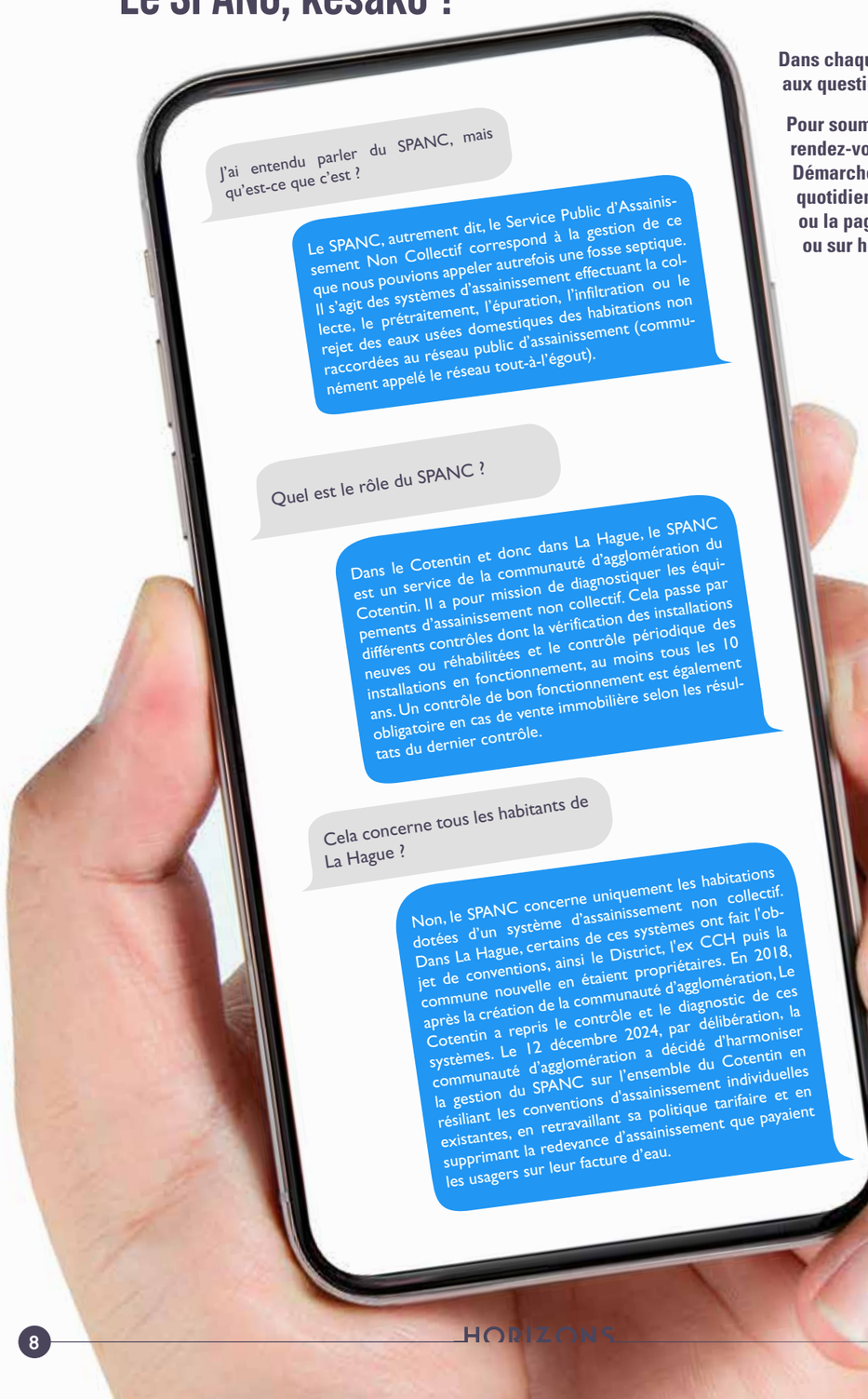

J'ai entendu parler du SPANC, mais qu'est-ce que c'est ?

Le SPANC, autrement dit, le Service Public d'Assainissement Non Collectif correspond à la gestion de ce que nous pouvions appeler autrefois une fosse septique. Il s'agit des systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau public d'assainissement (communément appelé le réseau tout-à-l'égout).

Quel est le rôle du SPANC ?

Dans le Cotentin et donc dans La Hague, le SPANC est un service de la communauté d'agglomération du Cotentin. Il a pour mission de diagnostiquer les équipements d'assainissement non collectif. Cela passe par différents contrôles dont la vérification des installations neuves ou réhabilitées et le contrôle périodique des installations en fonctionnement, au moins tous les 10 ans. Un contrôle de bon fonctionnement est également obligatoire en cas de vente immobilière selon les résultats du dernier contrôle.

Cela concerne tous les habitants de La Hague ?

Non, le SPANC concerne uniquement les habitations dotées d'un système d'assainissement non collectif. Dans La Hague, certains de ces systèmes ont fait l'objet de conventions, ainsi le District, l'ex CCH puis la commune nouvelle en étaient propriétaires. En 2018, après la création de la communauté d'agglomération, Le Cotentin a repris le contrôle et le diagnostic de ces systèmes. Le 12 décembre 2024, par délibération, la communauté d'agglomération a décidé d'harmoniser la gestion du SPANC sur l'ensemble du Cotentin en résiliant les conventions d'assainissement individuelles existantes, en retravaillant sa politique tarifaire et en supprimant la redevance d'assainissement que payaient les usagers sur leur facture d'eau.

Dans chaque numéro, nous répondrons aux questions que vous vous posez.

Pour soumettre une question, rendez-vous sur lahague.com Démarches en ligne > Vie quotidienne > Contact général, ou la page Facebook « La Hague », ou sur horizons@lahague.com

DOSSIER Handicap

La Hague, un territoire inclusif

Alors que l'année 2025 célèbre le 20e anniversaire pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la France compte 2,7 millions de personnes concernées par une reconnaissance administrative du handicap. Pour les accompagner sur son territoire, la commune de La Hague et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) agissent main dans la main.

Atelier cuisine de « L'heure bleue »

La commune de La Hague
et le CCAS s'engagent

Début 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Hague a achevé l'analyse des besoins sociaux permettant notamment de mieux cerner les caractéristiques du territoire et repérer les besoins des habitants afin de définir les actions nécessaires. Ainsi, depuis 2025, au même titre que le pôle Séniors, le CCAS développe ses services pour mieux informer, accompagner et orienter les personnes en situation de handicap (de tout âge) ou leurs proches. L'idée est de développer un guichet unique Handicap afin de les aider et les soutenir dans l'accès à leurs droits et aux services.

Orienter et accompagner les personnes en situation de handicap

Lucie GUIFFARD

A la Maison des Services Publics, **Lucie Guiffard interlocutrice privilégiée au CCAS**, de par son rôle de Coordonnatrice Séniors et personnes en situation de handicap de tout âge, **propose aux habitants en recherche d'information, d'aide ou d'accompagnement, de les recevoir**. Qu'ils soient séniors, en situation de handicap ou aidants, Lucie Guiffard recueillera leurs demandes, leurs questionnements afin de les guider, de les aider dans les démarches et/ou de les orienter vers les interlocuteurs les plus adaptés. En parallèle des actions et des services proposés aux personnes en situation de handicap par le CCAS (portage de repas à domicile, accompagnements physiques, SSIAD…), **le dispositif d'habitat inclusif diffus** a été déployé courant 2025. Mais de quoi s'agit-il ? Réponse d'Aude Lecanu, animatrice Vie partagée : *« L'objectif de ce dispositif est de permettre à des habitants de 65 ans et plus ou à des adultes en situation de handicap de **rompre leur isolement, en intégrant un petit groupe pour partager des moments conviviaux.** Les membres du groupe expriment des souhaits de visites, d'activités que nous mettons en place ensemble. Le planning est varié, temps à l'extérieur, repas partagés, activités physiques adaptées…»* **Deux temps de permanence** sont aussi proposés chaque semaine. Les habitants prennent plaisir à se retrouver au sein de ce qu'ils ont nommé **« L'heure bleue ».**

Aude LECANU

Membres du dispositif habitat inclusif diffus depuis sa création, Laurent partage son retour d'expérience : *« Avec mon handicap, je me suis retrouvé tout seul dans mon appartement. Ce n'était pas été facile. A vrai dire, le monde du malade n'est jamais facile. Nous sommes confrontés dans le quotidien à plein de difficultés d'accessibilité. **Avec L'heure bleue, je suis heureux.** Nous cuisinons ensemble, nous faisons du covoiturage et **des liens se sont créés entre nous**. Nous sortons beaucoup, allons au cinéma, voir des spectacles, ce que je ne faisais pas avant parce que trop d'obstacles se présentaient à moi. Je vais aussi à l'Archipel pour jouer à des jeux de société. **Ce sont des petits bonheurs retrouvés.** »* Par ailleurs, afin de favoriser le bien-être, une remise en mouvement et créer du lien entre les habitants, **le CCAS a mis en place des cycles encadrés par une enseignante en activités physiques adaptées pour des séniors, notamment en situation de handicap.** Jocelyne qui participe à cette activité pense *« que ces séances font du bien »*. D'après Hélène et d'autres participants : *« ce sont des activités physiques qui font aussi **beaucoup de bien au moral ».***

Laurent et Hélène en préparation d'un pot-au-feu à l'atelier cuisine de « L'heure bleue »

Des activités physiques adaptées pour les seniors

Aussi, à la MSP

A la Maison des Services Publics, **Anne Roux, agent d'accueil autonomie à la Direction de l'accompagnement social de proximité du Conseil Départemental**, assure une permanence **chaque premier lundi du mois sur rendez-vous**. *« J'accueille les personnes afin de répondre à leurs questions concernant la perte d'autonomie. J'accompagne à la complétude des dossiers de demandes auprès du Conseil départemental (Reconnaissance de Travailleur Handicapé, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Perte d'Autonomie….) ».*

Contact : Pôle d'Action Sociale (ex CMS) de Cherbourg-Hague - 02 33 10 01 50.

Anne ROUX

La commune de La Hague veille également à rendre l'information accessible à tous. En conventionnant avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin, elle applique le dispositif ACCEO aux accueils physiques et téléphoniques pour l'ensemble des services d'accueil de la mairie de La Hague. Ainsi, depuis 2025, ce dispositif permet aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des troubles du langage, d'accéder aux services communaux et du CCAS. Pour y accéder, il suffit de télécharger une application gratuite disponible sur smartphone ou sur tablette.

Sensibiliser au handicap

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement aux personnes en situation de handicap, les agents de l'école des arts vivants de La Hague ont suivi une formation en juillet 2024. Le 9 décembre dernier et en partenariat avec le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA), **la délégation des Solidarités de la commune a également proposé une information sur différentes formes de handicap, la question de l'inclusion et des aménagements dans le cadre de l'accueil des enfants en collectif**. Des agents de la collectivité et des professionnels associatifs, issus de divers domaines (sport, enfance jeunesse, culture, éducation, animation …) étaient là. Avec la présence de la Direction Sport et Vie Associative de la commune de La Hague, cette journée de formation **sert également de temps d'échanges pour mesurer les besoins spécifiques**. Ces besoins une fois exprimés par les associations, la commune de La Hague pourra ouvrir en 2026, une formation adaptée à l'occasion des soirées de l'info associative.

Au premier trimestre, **une autre formation « Accueillir des enfants à besoins spécifiques en accueil collectif », sera proposée à 15 représentants d'associations et d'agents de la commune et du CCAS qui deviendront des référents handicap.** Ces référents seront **mobilisés à compter de 2026** pour partager leurs expériences, leurs pratiques et **travailler ensemble sur des actions qui correspondront aux besoins repérés. Pour aider également les professionnels et bénévoles associatifs à répondre, accompagner ou orienter au mieux les habitants, un guide a été réalisé par le CCAS.**
.

Classe ULIS à Beaumont-Hague

Le 27 janvier à 19h30
au Pôle culturel Michel-Canoville
Soirée de sensibilisation aux troubles DYS avec la projection du film documentaire « Ma DYSférence »

[Tout public - Durée : 2h - Entrée libre sur réservation au 02 33 01 93 75 ou poleculturel-lahague.fr].

Quelques éléments de compréhension pour mieux aborder l'événement : **DYS, c'est ainsi qu'on qualifie les troubles qui affectent le langage écrit (dyslexie, dysorthographie), le langage oral (dysphasie), la motricité fine et globale (dysgraphie, dyspraxie, etc.), et qui se traduisent notamment par des difficultés scolaires.** Ce film documentaire : **« Ma DYSférence »** donne la parole aux enfants, familles, enseignants et professionnels de santé de la région dieppoise confrontés à ces troubles DYS, et **montre la réalité du quotidien des DYS, ainsi que l'envers du décor pour chacun de ceux qui les accompagnent.** La projection de ce film est suivie par **un temps d'échanges avec l'association La Malle à Dys et Marie Anquetil, docteure en psychologie.** Ce temps pourra se poursuivre autour d'un verre dans le hall du Pôle culturel Michel-Canoville avec la présence de la Malle à Dys et de Lucie Guiffard, coordonnatrice séniors et personnes en situation de handicap de tout âge au CCAS de La Hague qui pourra présenter ses missions et répondre aux questions.

Les personnes intéressées pourront également participer ensuite à **2 temps d'échanges (« cafés-dys ») qui auront lieu au sein du réseau ZigZag des médiathèques de La Hague en début d'année 2026.** En plus de cette soirée de projection du film documentaire DYSférence, **le Pôle culturel Michel-Canoville a également diffusé le 18 novembre dernier, le film « Revanche » de Dominique Leguen portant sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap** et dont les personnes de l'ACTP (entreprise adaptée basée à Tourlaville) sont les acteurs. **Parler et sensibiliser au handicap, la commune de La Hague s'y aussi attache dès le plus jeune âge.**

Projection du film « Revanche »

Crédit photo : Philippe QUEVASTRE

Au printemps 2026, le service vie associative organisera dans le cadre du sport scolaire, la dixième séance en sport adapté. Les écoliers haguais de CM1 et de CM2 pourront ainsi essayer le Cécifoot (football avec les yeux bandés ou encore, la pratique du volley en position assise). Dans la cour de récréation et avec cette activité de sensibilisation, les écoliers se mettent dans la peau d'une personne en situation de handicap et dans les salles de classe haguaises, **la commune de La Hague souhaite favoriser l'inclusion des écoliers en situation de handicap.**

L'inclusion au quotidien

Accès à l'éducation

Ouverte en septembre 2023 avec l'appui de la commune de La Hague, **la classe ULIS de Beaumont-Hague accueille 12 écoliers en situation de handicap.** Les apprentissages y sont facilités par la présence d'enseignants formés et grâce à la **possibilité d'aménager l'emploi du temps de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques** qu'il peut avoir dans le cadre de son handicap. Outre la classe ULIS et conformément à la loi du 8 juillet 2013 et la loi du 26 juillet 2019 pour une école de confiance venant compléter et renforcer l'école inclusive, les écoles doivent s'adapter à chaque enfant. **Les accompagnants des élèves en situation de handicap les aident au quotidien pour favoriser leur autonomie, sans se substituer à eux.**

Des projets avec l'Association du Médico-Social de la Hague (AMSH)

La commune de La Hague entretient également divers partenariats avec **l'AMSH de La Hague**. **Cette association gère plusieurs établissements situés à Beaumont-Hague :**

- Le foyer de vie Les Fontaines accueille **des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.** Ce foyer de vie organise des activités quotidiennes et des animations sociales.

- L'accueil de jour Pierre Allain du foyer de vie est un lieu au sein duquel **les personnes accueillies en journée peuvent participer à des activités adaptées.**

- Le foyer de vie Les Fontaines et l'accueil de jour Pierre Allain partagent ces activités adaptées, par exemple : **l'apprentissage de l'informatique** et de la réalité virtuelle avec Cap numérique, **la natation** à Océalis, **l'équithérapie**, de **la danse contemporaine** au Pôle culturel, **des ateliers shampooing et manucure, lecture, arts plastiques, poterie, gymnastique, équitation, judo, pâtisserie, football…** Les 30 personnes de ces établissements ont un planning bien rempli, renouvelé à chaque saison *« **On s'adapte à chaque personne** et à chaque demande. Nous développons beaucoup de partenariats »*, exprime **Angélique Masbonçon, Coordinatrice des équipes FOA à l'AMSH.**

- L'ESAT Jacques Prévert à Beaumont-Hague et l'ESAT Jean Marais à Tourlaville au sein duquel **les personnes en situation de handicap travaillent à temps plein ou partiel**. Elles ne peuvent en effet momentanément ou durablement travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée. Les ESAT proposent un soutien médico-social et éducatif ainsi que des activités à caractère professionnel (entretien des espaces verts, atelier de menuiserie, repassage, atelier de câblage et de connectique et bien d'autres.) Encadrés par **13 moniteurs diplômés**, ils sont **130 travailleurs** à assurer différents services aux entreprises et aux particuliers. Par exemple, **l'ESAT Jacques Prévert assure la navette du Réseau Zigzag en transportant les documents entre médiathèques et espaces de proximité.**

- L'hébergement ESAT « Maison Les Fontaines » est un lieu de vie **dédié aux personnes exerçant une activité professionnelle pendant la journée.** Elles sont hébergées et accompagnées en début et fin de journée et/ou en fin de semaine.

Navette du réseau Zigzag assurée par les travailleurs de l'ESAT

La culture accessible à tous

Tous les jeudis après-midi au Pôle culturel, **Jocelyne Guezenneg, professeure, apprend la danse contemporaine aux résidents du Foyer de vie Pierre Allain** le Pôle culturel Michel-Canoville. Toute l'année aussi, les résidents du Foyer de vie Pierre Allain pratiquent diverses activités au sein des équipements de la commune de La Hague. Le jeudi, tous les 15 jours, ils se rendent à la médiathèque à Jobourg et chaque mardi après-midi à la médiathèque de Digulleville. **Delphine Goudard, Accompagnante Educative et Sociale sur le Service d'accueil de jour du foyer précise** : *« Ils ont des thématiques préférées. Chacun va choisir un livre pour l'emmener, je fais aussi la lecture. »* A l'école des arts vivants de La Hague, **Laurent Fautras, professeur de musique**, enseigne chaque semaine aux personnes en situation de handicap, dont celles du foyer Les Fontaines de l'AMSH. Ces ateliers participent comme tout autre groupe aux concerts que l'Ecole donne. **Des parcours personnalisés sont également mis en place** entre l'élève et l'équipe pédagogique pour permettre aux personnes en situation de handicap d'intégrer les autres cours de musique. L'association a également des partenariats avec des associations sportives du territoire.

Jeu au sein du réseau Zigzag

Crédit photo : AMSH

Spectacle de 2022 avec les résidents des foyers de l'AMSH

Atelier Cap Numérique avec Éric Barbier

Zoom sur... les ateliers Cap Numérique

Présent à l'Archipel, **Éric Barbier, animateur de l'Espace Public Numérique Cap Numérique** précise : « je reçois les personnes de l'AMSH tous les vendredis après-midi autour d'activités numériques comme **découvrir la réalité virtuelle, utiliser les ordinateurs pour regarder des vidéos ou jouer à des jeux.** Des ateliers autour de **la découverte 3D** et d'un **traitement de texte** ont eu lieu également. »

La commune de La Hague travaille également sur l'adaptation de certaines activités et la formation des agents communaux, notamment issus des services de la culture.

Séance d'entraînement pour la section « handi-majos »

Quand les associations

et les entreprises sont là

Le territoire de La Hague bénéficie d'un tissu économique et associatif dense avec près de 160 associations. Certaines d'entre elles s'engagent dans l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre de leur activité.

Des associations sportives et de nouvelles activités inclusives

Depuis la fin de l'année 2025 ou avant, **des associations sportives haguaises ont ouvert leurs activités aux personnes en situation de handicap,** comme L'Etoile Sportive Pointe Hague (ESPH), l'association de majorettes Lady'Star's et le Tennis Club de La Hague.

- **L'Etoile Sportive Pointe Hague (ESPH)** présidée par **Gérard Vauchel** qui précise : *« Chaque jeudi, nous avons constitué deux groupes : de 16h à 17h, les personnes des **foyers de l'AMSH** et de 17h à 18h30, celles de **l'ESAT Jacques Prévert**. C'est formidable de partager ces moments ensemble, de les voir aussi s'épanouir. Une fois par mois, **nous nous réunissons pour jouer avec les autres clubs du Cotentin qui accueillent aussi des personnes en situation de handicap.**»*
- **L'association de majorettes Lady'Star's** : *« Depuis novembre dernier, **6 personnes en situation de handicap de l'AMSH** viennent nous rejoindre tous les lundis de 17h30 à 18h30 (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Beaumont-Hague. Nous avons nommé cette section « **handi-majos** ». Nous défilerons tous ensemble à notre **gala annuel** et lors de **la fête de la Madeleine** à Beaumont-Hague. **Cette initiative est née du rêve d'Elisa, résidente d'un foyer de l'AMSH.** »*, explique Marylène Huat, présidente de Lady'Star's.
- **Le Tennis Club de La Hague** : *« Depuis 2021, notre club a mis en place des cours adaptés que nous appelons « **Sport santé** » ; nos séances sont aménagées en fonction du handicap de la personne (à un tarif réduit à 3€ la séance). **Aussi, les enfants en situation de handicap ou sans handicap jouent au tennis dans un même groupe de niveau.** Ils font du sport mais pas seulement. Tous ensemble, ils s'amusent, rigolent, partagent. Nous sommes heureux d'avoir rendu cela possible. »*, précise **Christophe Endelin**, enseignant du Tennis Club de La Hague.

Les joueurs des foyers de l'AMSH s'essaient au ballon rond

Le Direction Sport et Vie Associative de la commune de La Hague soutient les associations haguaises qui proposent des activités sportives inclusives, notamment avec la création d'un critère « sport et handicap » dans le dispositif d'attribution des subventions.

Téléthon 2025 : encore une belle mobilisation

Le 17 octobre dernier, **plus de 300 élèves de la Hague ont foulé les pistes du stade de Beaumont-Hague lors d'un cross solidaire** encadré par les professeurs d'EPS et les animateurs sportifs de la commune de La Hague. Organisé au profit du Téléthon, cet événement sportif inter-écoles a réuni les élèves de **6e** du collège Le Hague Dike ainsi que les classes de **CM1-CM2** des écoles d'Auderville, d'Acqueville, de Beaumont-Hague, de Flottemanville-Hague, de Sainte-Croix-Hague et d'Omonville-la-Rogue. **Tous ont couru avec le même objectif : celui d'apporter leur soutien à Ethan, leur camarade collégien atteint de la maladie de la Myopathie de Duchenne.** Grâce à leur mobilisation et celle de leur entourage, **3 938 € seront reversés à l'AFM TELETHON** par l'intermédiaire de **Gén'Action La Hague.** Pour **Anouck Sulpice, collégienne** : *« Je trouve que c'est bien et important de donner toutes ses forces sur le terrain pour les personnes en situation de handicap »*. Pour sa camarade de classe, **Chloé Julien-Lescot** : *« C'est la première fois que je participe à un événement solidaire et nous nous sommes entraînés pour aider, cela fait plaisir. »*

Chloé et Anouk sur le terrain

Dans le cadre du Téléthon et au profit de l'association Gén'Action La Hague, les Haguais se sont engagés dans la mise en place de diverses animations.

Le 7 février 2025, **le concert de la chorale GAVIOTA** réunissant 170 participants au Pôle culturel Michel-Canoville avait permis de récolter **1400€**. Le 18 novembre, le club de la 3e jeunesse d'Auderville a **organisé une randonnée**. Les 5 et 6 décembre, temps fort du Téléthon, les jeunes de la Maison des Jeunes (MJ) de Vitamin'Hag ont **vendu des crêpes** au Super U de Beaumont-Hague et ceux de la Maison des Jeunes (MJ) de Flotonn'Hag, à Flottemanville-Hague. **Des crêpes et des objets du Téléthon étaient aussi vendus** à Sainte-Croix-Hague, Flottemanville-Hague, Tonneville et Vasteville. **Un grand loto s'est tenu** le 7 décembre à Beaumont-Hague et **l'association Gén'Action La Hague était présente le 13 décembre au marché de Noël à Urville-Nacqueville.**

En partenariat avec les comités d'entreprise de Naval Group, Delplast, Orano, Orano Temis et plusieurs clubs des aînés, **une opération de vente de madeleines** de l'entreprise Le Guilloux (confectionnées avec le beurre des Maîtres laitiers du Cotentin) a été lancée. L'ensemble des actions menées en 2024 avait permis d'octroyer au total, **un don de 22 430€ à l'AFM TELETHON.**

Prochain rendez-vous au profit de l'AFM TELETHON
Le dimanche 15 février à 15h dans l'église de Beaumont-Hague : concert de la fanfare L'Etoile Sottevastaise

De gauche à droite : Catherine LE BERT, Marie-Claire LELONG, Oxana LEFEVRE, Annie POIRIER

Retour sur le Duoday 2025

Pilotée par l'Association Laïque de Gestion d'Etablissements, d'Education et d'Insertion (ALGEEI) en collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, le DuoDay est une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, ouverte à toutes personnes en situation de handicap. L'édition 2025 s'est déroulée le 20 novembre dernier.

Depuis de nombreuses années, l'ESAT Jacques Prévert participe au Duoday car *« c'est vraiment un tremplin vers l'emploi. Le choix est laissé aux travailleurs de participer ou non. J'écoute leur demande, nous en échangeons ensemble et nous voyons comment elle peut se réaliser. Cette journée où le travailleur peut mettre le pied dans une entreprise ou une collectivité prend d'autant plus tout son sens puisque les ESAT vont renforcer leur rôle dans l'inclusion professionnelle. Nos établissements doivent encore plus encourager les travailleurs à s'orienter vers le milieu ordinaire, s'ils le souhaitent. Ainsi, notre enjeu aujourd'hui, c'est de renforcer et de développer les relations avec les entreprises. Trouver du travail soulève aussi des questionnements sur la mobilité.*

Camille LE NAGARD

C'est pourquoi, ***depuis quelques années, nous avons créé un partenariat avec l'espace-temps FJT pour proposer des sessions de code adaptées pour que les travailleurs intéressés puissent passer leur permis de conduire****. Les travailleurs participent à des cours de code avec un moniteur de l'espace-temps FJT pendant 8 semaines 4 jours par semaine. Mon rôle est de les accompagner pour les inscriptions et les démarches administratives pour qu'ils puissent participer aux séances. En début d'année, ils seront 11 travailleurs à commencer le code. »*, explique Camille Le Nagard, Chargée de développement des parcours inclusifs à l'ESAT Jacques Prévert à Beaumont-Hague.

Pour cette journée du 20 novembre, les agents du service citoyenneté de la commune de La Hague ont accueilli Oxana Lefevre à l'accueil : *« C'est mon troisième Duoday. J'ai découvert comment faire des modifications sur une carte d'identité, prendre rendez-vous pour une demande de passeport, par exemple. J'aime bien découvrir de nouveaux milieux professionnels, j'ai apprécié mon stage.»* **Au total, 15 travailleurs de l'ESAT Jacques Prévert ont participé à cette 15e édition du Duoday.**

Appel à bénévolat
Le Groupe d'entraide aux handicapés de la Hague renouvelle son bureau et recherche des bénévoles. Les prochaines élections sont prévues en février.
Intéressé(e) ?
Contactez Gérard MAUGER au **06 67 42 68 79**
ou par mail **gegemauger@gmail.com**

Élections municipales 2026

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Listes électorales : vous pouvez encore vous inscrire !

Pour les élections municipales, vous avez jusqu'au 4 février 2026 pour l'inscription en ligne et jusqu'au 6 février 2026 pour déposer votre CERFA papier en mairie déléguée ou à la mairie de La Hague.

Pour vous inscrire et vérifier votre situation ou toute autre démarche liée aux élections en France, rendez-vous sur : www.elections.interieur.gouv.fr Vous pouvez aussi vous rendre en mairie déléguée, à la mairie de La Hague ou contacter le service citoyenneté au 02 33 01 53 33.

Les procurations

Vous allez être absent le jour d'une élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Vous pouvez établir cette procuration à tout moment soit :

- via la télé-procédure Maprocuration www.maprocuration.gouv.fr, à faire valider obligatoirement en gendarmerie (28 Rue d'Aurigny, 50440 La Hague) ou en commissariat de police par un Officier de Police Judiciaire (OPJ), sauf si l'électeur dispose d'une CNIe (identité numérique certifiée) et d'une identité numérique France identité ainsi que d'un compte France connect. Dans ce cas, plus de nécessité de se déplacer.

- via un formulaire CERFA disponible au commissariat, en gendarmerie, au tribunal judiciaire, en mairie ou en consulat ; validé par un OPJ qui la transmettra

Depuis 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. La personne ayant reçu la procuration doit se munir de sa pièce d'identité et se rendre dans le bureau de vote de la personne qui lui a délégué cet acte civique. Avant de donner procuration à une personne de confiance, vous devez vérifier que celle-ci n'en dispose pas déjà. Chaque mandataire ne peut disposer que de deux procurations, dont une seule établie en France.

Appel à volontaires pour la tenue des bureaux de vote

La mairie de La Hague lance à nouveau un appel aux habitants volontaires pour être assesseurs en vue des prochaines élections municipales. Le rôle des volontaires consiste à assister les élus dans la tenue des bureaux de vote de la commune et pour les opérations de vote (vérification de l'identité et du droit à voter des électeurs, contrôle des opérations de vote, des listes d'émargement, dépouillement etc.). Intéressé(e) ? Si vous êtes majeur et inscrit sur les listes électorales de la commune de La Hague, vous pouvez vous manifester auprès de votre mairie déléguée ou auprès de la mairie de La Hague. Le service citoyenneté est à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires si besoin au : 02 33 01 53 33 Vous pouvez également remplir la fiche de participation en ligne sur le site internet de La Hague www.lahague.com et la retourner à : courrier@lahague.com

Autre mode d'inscription : il y a la possibilité d'utiliser un formulaire existant sur le portail usager : https://demarches.lahague.com/elections/inscription-pour-etre-membre-du-bureau-de-vote/ Plus d'informations sur les élections sur www.lahague.fr

Les bureaux de vote

Dans la commune de La Hague, les 20 bureaux de vote ouvriront à 8h et fermeront à 18h. Pour rappel, le bureau de vote concernant la commune déléguée de Beaumont-Hague change d'adresse. C'est la mairie de La Hague, 8 rue des Tohagues qui servira à la fois de bureau de vote et de bureau de vote centralisateur destiné à compter l'ensemble des voix.

BC **Beaumont-Hague**
Bureau centralisateur - Mairie de La Hague, 8 Rue des Tohagues

1 **Mairie de La Hague, 8 Rue des Tohagues**

2 **Acqueville**
Mairie déléguée, 19 Rue de l'Eglise

3 **Auderville**
Salle communale, 4 Rue du Hameau les Cours

4 **Biville**
Mairie déléguée, 16 Rue Thomas Hélye

5 **Branville-Hague**
Mairie déléguée, 2 Route du Bourg

6 **Digulleville**
Mairie déléguée, 23 quinquies Rue Désert

7 **Eculleville**
Mairie déléguée, 7 Rue de l'Eglise d'Eculleville

8 **Flottemanville-Hague**
Mairie déléguée, 7 Rue de la République

9 **Gréville-Hague**
Mairie déléguée, 1 bis Route des Falaises

10 **Herqueville**
Mairie déléguée, 15 Rue de l'Eglise St Michel

11 **Jobourg**
Mairie déléguée, 8 Rue de la Mare Boisneau

12 **Omonville-la-Petite**
Mairie déléguée, 21 Hameau Fleury

13 **Omonville-la-Rogue**
Mairie déléguée, 24 Rue du Général Leclerc

14 **Sainte-Croix-Hague**
Mairie déléguée, 12 Rue de l'Eglise de Ste-Croix

15 **Saint-Germain-des-Vaux**
Mairie déléguée, 27 Rue les Bizeaux

16 **Tonneville**
Mairie déléguée, 130 Rue de la Libération

17 **Urville-Nacqueville**
Mairie déléguée, 600 Place de l'Ancien village

18 Mairie déléguée, 600 Place de l'Ancien village

19 **Vasteville**
Mairie déléguée, 6 Rue Jean-François Millet

20 **Vauville**
Mairie déléguée, 1 Rue de la Grande Vallée

Où en est-on !

Dans chaque numéro, les travaux se dévoilent avant et après leur lancement.

TRAVAUX AVANT/APRÈS

La commune de La Hague investit dans la rénovation de ses équipements à l'instar de la salle d'escalade à Beaumont-Hague. Dans cette même commune déléguée, ainsi qu'à Gréville-Hague, elle poursuit également son engagement dans l'entretien des routes.

La salle d'escalade rénovée

La salle d'escalade a fait l'objet de travaux de rénovation pour un montant de 359 000€TTC avec :

- La mise aux normes dans le cadre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Le renfort de la charpente et la mise en place d'un faux plafond
- L'isolation et la mise en place d'un système de chauffage et d'une ventilation double flux
- L'amélioration du système d'éclairage avec un passage aux LED
- La création de puits de lumière en façade
- Le remplacement des huisseries
- La pose au sol de dalles souples en PVC

L'isolation thermique de la salle et l'installation du système de chauffage vont permettre une pratique continue du sport scolaire ainsi que des activités municipales et associatives lors de la saison hivernale. Grâce à cette rénovation et afin de proposer une pratique plus évolutive et destinée à un plus large public dont les adultes, la commune de La Hague noue un partenariat avec l'association d'escalade ARCADE. Il est également prévu de développer une offre de stages pendant les vacances.

AVANT

APRÈS

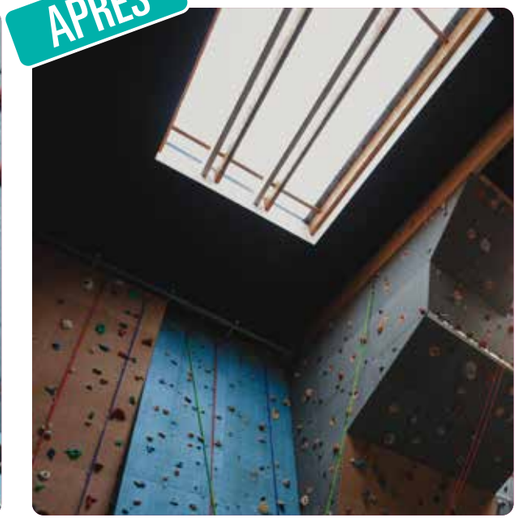

L'entretien de la voirie

AVANT

APRÈS

Cité Coriallo à Beaumont-Hague, en état de dégradation, l'anneau de la cité Coriallo et la rue des Guneras ont été refaits pour un coût de 62 928€ TTC.

AVANT

APRÈS

A Gréville-Hague, rue Morel : afin d'améliorer la circulation des bus et leur giration, les trottoirs ont été abaissés et les enrobés ont été refaits sur une partie de ce carrefour.

AVANT

APRÈS

A Gréville-Hague, rue de Gréville : les travaux concernaient d'une part l'étanchéité du lavoir communal qui, de par ses infiltrations, provoquait un affaissement sous la voirie et d'autre part, la reprise d'un enrobé rouge sur le trottoir à la suite de la maçonnerie d'un mur d'enceinte.

Les enfants de Familles rurales ont la main verte

Budget participatif : les projets ont germé !

Du 31 mai au 1er juillet 2024, près de 1050 habitants ont sélectionné 3 projets lauréats dans le cadre de l'édition 2023-2024 du budget participatif. Alors que les jeunes de la Maison des Jeunes et Vie Associative (MJVA) ont pris possession de la double tyrolienne installée l'été dernier, qu'en est-il des deux autres projets ?

Le projet **«Aidons les abeilles»** (Coût total estimé de ce projet : 7 711,54 € TTC ; Le budget ne tenant pas compte du temps de travail des agents) proposé par **Sandrine Coulié** vise à **planter dans les communes déléguées de La Hague, différents végétaux mellifères qui fleurissent tout au long de l'année** afin de contribuer à la **préservation des abeilles** sur notre territoire. Après plusieurs échanges entre Sandrine Coulié, Louis Leterrier (apiculteur haguais) et les services municipaux, les plantes et leurs lieux d'installation (7 parcelles), ont été choisis à Biville, Gréville-Hague, Saint-Germain-des-Vaux, Omonville-la-petite, Beaumont-Hague, Flottemanville-Hague et Tonneville. Chaque terrain a été analysé et préparé pour le jour J de la plantation. **Ce sont les jeunes du collège, des enfants des associations Phare, Hague Vacances Loisirs (HVL) et Familles rurales qui se sont retroussé les manches** pour planter les **360 plantes variées** (noisetiers, houx, troènes, cornouillers… etc), éclairés par les explications des agents du service espaces verts. **Le 19 novembre dernier, à l'aire de jeux de Biville**, les enfants âgés entre 6 et 10 ans de HVL ont apprécié cet après-midi, comme **Manon, 4 ans et demi** : *«J'aime bien être dehors. J'ai déjà jardiné avec ma maman, j'ai planté des fleurs mais jamais des arbres.»*

Le 26 novembre dernier, les enfants de l'association de Familles rurales ont planté d'autres variétés telles que des lauriers-tin et des pommiers, comme l'expliquent **Hippolyte et Tanaël, tous deux âgés de 10 ans :** *«Cela fait du bien d'être en contact avec la nature et la terre. Nous savons que nos plantations servent aux abeilles qui pollinisent les fleurs.* ***Notre action est donc utile*** *et nous pourrons avoir des fruits !»*

Les enfants de HVL à Biville

Où en est-on ?

Sandrine COULIÉ

Sandrine Coulié voit son projet se concrétiser, non sans enthousiasme : *«C'est intéressant que ce soient les enfants et les jeunes qui plantent les arbres. Ils vont pouvoir* ***voir évoluer les parcelles*** *au cours des saisons et* ***comprendre l'importance des pollinisateurs. Sans eux, nous ne pouvons plus manger de fruits et de légumes. Sans eux, la biodiversité est en péril.*** *Malheureusement, la présence des frelons asiatiques et des pesticides menacent leur existence.»*

Démonstration des agents spécialisés dans les espaces verts aux enfants de Familles rurales

Le projet du nouvel abri de bus

Proposé par Benoit et Christopher, **le projet du nouvel abri de bus répond à un manque d'aménagement et de sécurité** de l'arrêt de bus mis en place à l'entrée de la zone d'activité de la Fosse Yvon à Beaumont-Hague. **La ligne A «La Hague > Cherbourg-en-Cotentin» est la ligne la plus utilisée du dispositif Cap Cotentin.** Afin de construire un abri de bus confortable et sécurisé pour les usagers, **ce projet consiste à localiser l'arrêt de bus à côté de l'ESAT Jacques Prévert.** La commande et l'installation de l'abribus sont assurées par la commune de La Hague. La Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) a réalisé en novembre dernier, les travaux d'accessibilité par le rehaussement des trottoirs.

- Coût total estimé de ce projet : 24 218.10 € TTC

Le plan vélo

Afin de favoriser la pratique du vélo sur le territoire, la commune de La Hague a réalisé un diagnostic, en vue de mettre en place un plan vélo communal, dont le programme d'actions a été initié. Ce travail vient compléter le schéma cyclable établi par Le Cotentin à l'échelle de l'agglomération.

Lors du premier semestre 2025, Lila Neuville, stagiaire au sein du service développement durable et étudiante en master 2 spécialisé dans les mobilités durables, a travaillé sur un diagnostic portant sur les pratiques cyclables dans la commune de La Hague. **Le but ? Mieux comprendre les besoins et les attentes des usagers et futurs usagers de la bicyclette à La Hague. Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes :**

- **Un atelier de cartographie participative** s'est tenu à la salle des fêtes de Beaumont-Hague, le 2 juillet 2025. Une vingtaine de personnes a été amenée à placer des points et à tracer des linéaires selon une légende précise (zones positives, accidentogènes, arceaux vélos, abris sécurisés et électrifiés, stations de réparation/gonflage, itinéraires cyclables prioritaires et secondaires). Ces échanges avec les participants ont permis de soulever certaines problématiques liées à la pratique du vélo et de réfléchir communément à des pistes d'amélioration.

- **Des questionnaires** ont été adressés aux élèves de 6 à 12 ans des écoles élémentaires d'Acqueville, Auderville, Beaumont-Hague, Flottemanville-Hague, Gréville-Hague, Omonville-la-Rogue, Saint-Croix-Hague, Tonneville et Urville-Nacqueville et ont donné lieu à 515 réponses !

Les élèves ont évalué leur usage du vélo comme modéré à faible, comme par exemple à l'école d'Urville-Nacqueville : 55 enfants ont déclaré l'utiliser "moyennement", 24 " rarement" et 10 "très rarement", contre seulement 21 qui disent l'utiliser "fortement". Pourtant, à la question "aimerais-tu utiliser ton vélo plus souvent ?", 94 élèves répondent positivement. Ce questionnaire met en évidence une forte envie exprimée par les enfants d'utiliser davantage le vélo, mais aussi une multiplicité de freins structurels (sécurité, aménagements, autonomie) entravant leur usage régulier.

Arceaux vélo à Urville-Nacqueville

- **37 volontaires usagers du vélo dans La Hague ont été questionnés à l'aide d'une grille d'entretien de 26 questions**. L'analyse des entretiens met en évidence la nécessité de renforcer les aménagements, la sécurité et la reconnaissance de cette pratique au quotidien. Le vélo sur le territoire est pour le moment perçu comme une opportunité de loisir, rarement comme une réelle alternative à la voiture.

A partir de ce diagnostic, la commune de La Hague dispose de pistes d'amélioration pour favoriser la pratique du vélo sur le territoire. Les premières actions sont l'installation de nouveaux arceaux pour le stationnement des vélos tels que ceux déjà posés à Beaumont-Hague (mairie, mairie déléguée et EHPAD) et à Urville-Nacqueville (devant la mairie déléguée, près du Fort, en bas de l'avenue de la Plage et à la salle des fêtes). **Leur déploiement va se poursuivre en 2026 sur toute la commune. Une piste cyclable portée conjointement avec le Département va également voir le jour entre Urville-Nacqueville et Querqueville.**

Aurélie Garcia et une de ses élèves

Aurélie Garcia, professeur de chant à l'Ecole des arts vivants de La Hague

Au Pôle culturel Michel-Canoville, Aurélie Garcia assure des cours de chant chaque mercredi de 17h30 à 19h30 à l'Ecole des arts vivants.

Pour Aurélie Garcia, la voix est un instrument. Et comme tout instrument de musique, il faut apprendre à jouer avec. Ce travail commence pour l'élève, par une meilleure connaissance de son corps, ses sensations, afin de pouvoir ensuite libérer sa voix. Aurélie le guide et se désigne comme « Sherlock holmes » car chaque élève a sa propre préférence d'apprentissage (sensorielle, visuelle, auditive) pour acquérir les techniques vocales. Et elle peut identifier certains « verrous corporels », telle que la mâchoire qu'il faut échauffer quand une note peine à sortir. Car c'est souvent la voix du corps qui parle quand par exemple, on se retrouve à avoir la gorge serrée au point de ne plus pouvoir s'exprimer. Aurélie accorde une attention primordiale à la santé vocale de ses élèves et n'hésite pas à les orienter si besoin vers des professionnels (phoniatres, ORL, orthophonistes).

Toujours à l'écoute de chaque élève et de nature attentive, elle s'adapte sans cesse à leurs souhaits et leur donne des conseils personnalisés. Elle met son énergie à leurs côtés pour atteindre les objectifs que le chanteur s'est fixé. Certains chanteurs vont vouloir donner une certaine teinte (sombre ou claire) à leur voix, d'autres des bruits (souffle, saturations…) qui peuvent dénoter dans la mélodie et ce… pour mieux détonner émotionnellement ! Si sa pédagogie est tournée vers les attentes de l'autre, Aurélie adhère à trois grands principes auxquels elle est attachée : la bienveillance, le confort et passer un bon moment !

Pour elle, le chant n'est pas forcément une pratique académique issue d'un Conservatoire. Considérant le mental comme étant central pour les vocalistes, elle va travailler sur ce volet avec son élève s'il en manifeste l'envie, en particulier s'il n'est pas très à l'aise à s'exposer en public.

Après lui avoir offert des outils personnalisés pour construire ses notes et leur donner le caractère voulu par son élève, elle cherche à ce qu'il atteigne « La liberté vocale ». Il s'agit de l'autonomie de l'élève de chanter juste, ce qu'il veut et comme il l'entend. Et cette liberté peut l'amener à ouvrir certaines perspectives jusque-là difficilement accessibles, concrétiser des projets musicaux, comme celui de chanter dans un groupe de musique.

Passionnée par son métier, c'est non sans émotions et pleine de gratitude envers ses élèves qu'elle les voit s'épanouir une fois cette liberté atteinte car c'est eux qui donneront ensuite le « LA ».

Un beau moment de partage à chaque cours

Du côté de l'Agglo

Des nouvelles de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Parlons de vos déplacements !

Quelles sont vos habitudes de déplacements et quels moyens de transports utilisez-vous ? Jusqu'en mars 2026, ces questions feront l'objet d'une enquête auprès des habitants du Cotentin. Objectif : faire une photographie actualisée des modes de déplacements sur le territoire.

Analyser les habitudes de déplacement des habitants, permet de mettre en place des moyens de transports adaptés. La mise en place du réseau Cap Cotentin en 2020 avec une extension de la fréquence des passages des bus, un meilleur maillage du territoire, la création d'un service de transport à la demande ou encore le déploiement de vélos découlent d'une enquête de mobilité réalisée en 2016.

Les attentes en matière de mobilité évoluent et les données de 2016 doivent aujourd'hui être actualisées. Ainsi pour avoir une vision plus poussée des actions à mettre en place pour améliorer les déplacements sur le territoire d'une manière plus durable, le Cotentin et les communautés de communes de la Baie du Cotentin et de Côte Ouest-Centre Manche réalisent depuis le mois de novembre une enquête à l'échelle des 3 collectivités. Les réponses recueillies serviront à améliorer à l'échelle nationale la connaissance sur les modes de déplacement des habitants et de l'usage qu'ils en font mais aussi de la répartition des différents moyens de transports. L'objectif est ainsi de fournir des données qui pourront permettre d'améliorer les transports publics, l'accès aux mobilités douces, la circulation, le stationnement, etc. Cette étude vise à établir une photographie précise des comportements quotidiens de mobilité, des modes de déplacements et de leur évolution dans le temps.

L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon de 5 270 personnes sélectionnées par tirage au sort de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire. Au programme : un entretien téléphonique ou en face-à-face de 25 à 40 minutes pour évaluer leur façon de se déplacer au quotidien.

Les Actus

SPORT

Du rugby à La Hague

L'équipe de rugby grévillaise

Après des années d'absence, le ballon ovale revient sur le terrain haguais, à Gréville-Hague, sous l'impulsion du Rugby Club Cherbourg-Hague.

D'après le dernier baromètre annuel Kantar Media lancée par le Fédération Française de Rugby, **26,3 millions de Français** s'intéressent désormais au rugby, faisant de celui-ci **le deuxième sport le plus populaire du pays** et **plus de 80% des Français** ont une image positive du rugby. Et c'est en Normandie que **le premier club de rugby a été créé en 1872**, un sport imaginé par nos voisins anglais en 1823 et **qui compte à ce jour en France, 364 664 licenciés.**

Dans le Cotentin, le Rugby Club Cherbourg-Hague est l'un des clubs de rugby les plus importants et **il fête ses 60 ans d'existence**. Depuis septembre dernier, **le club a créé une antenne à Gréville-Hague**, comme l'explique un salarié, **Damien Houdayer** : *« En réalité, **Rugby Club Cherbourg-Hague est né à La Hague,** de par la volonté de certains travailleurs d'Orano. C'est pourquoi, notre club se nomme ainsi et à ce jour, ce nom reprend tout son sens, après des années sans rugby sur le territoire haguais. **Cette nouvelle antenne va permettre aux enfants habitant La Hague de pratiquer leur sport sans avoir à faire le trajet jusqu'à Cherbourg.** Notre club, c'est 250 licenciés qui rassemble des femmes, des hommes, des seniors, des jeunes. Notre section à Gréville-Hague s'adresse plutôt aux jeunes de 12 à 14 ans, mais **la porte est ouverte à tous.** Respect, solidarité, entraide, le vivre ensemble sont les valeurs fortes de notre sport. A notre école, nous apprenons en particulier aux plus jeunes à progresser, à **trouver une place dans le collectif tout en se développant individuellement.** Nos cours sont organisés **chaque mercredi de 17h30 à 18h30 au stade de Gréville-Hague.** Envie d'essayer ? Il est possible de venir plusieurs fois sans pour autant s'engager. »*

Contact :
Damien Houdayer
rcch.damien@gmail.com
06 77 37 66 54

Tentative de plaquage

Intérieur du bâtiment de la station SNSM de Goury en travaux

TRAVAUX

TRAVAUX
à la station SNSM de Goury

Si la station de sauvetage de Goury a été créée en 1870 sur le petit port de pêche de Goury, c'est en 1928 avec l'arrivée de la motorisation, qu'elle déménage dans le bâtiment octogonal. Et en 2026, il doit accueillir un nouveau bateau baptisé en juillet dernier : le Mona Rigolet II. Ce qui nécessite des travaux. Explications.

Accueillir un nouveau bateau

Depuis 2024, le Mona Rigolet II est le nouveau canot de la SNSM de Goury. En remplacement du Mona Rigolet qui a accompli près de 35 ans de service, le tout nouveau bateau de la SNSM de Goury inauguré en juillet dernier est le fruit de 12 années de conception au siège de la SNSM. Il est issu d'un premier prototype qui a fait l'objet de mises en situations opérationnelles. Le Mona Rigolet II intègre ces tests. *« Ce bateau est le premier modèle d'une série, il va être reproduit en 10 unités dans un premier temps puis 20 autres à suivre et livré dans toute la France, à commencer par la Normandie, à Ouistreham et Granville »*, précise Yoann Sanson, patron de la SNSM de Goury.

Pesant 25 tonnes, mesurant 17m44 de longueur et 4m91 de largeur, le Mona Rigolet II se dote de nouveaux équipements technologiques de pointe permettant aux

Yoann SANSON et le Mona Rigolet II

sauveteurs d'être encore plus performants en mer. Par exemple, un nouveau système de grande écope peut également récupérer en même temps, la victime et les plongeurs. En effet, le système de palans et poulie était devenu obsolète.

Ce nouveau canot en capacité d'accueillir 6 équipiers de la SNSM et jusqu'à 19 naufragés assis, coûte 2.5 millions d'euros à la charge de financeurs privés et publics (dont la commune de La Hague)

Afin qu'il puisse rejoindre sa station dans le bâtiment à Goury, des travaux étaient nécessaires.

La première phase des travaux : les rails extérieurs

Ces travaux ont tout d'abord porté sur le remplacement des rails qui n'étaient plus adaptés au canot. Pilotés par le Département de la Manche, ces travaux débutés en mars dernier se sont achevés en juillet dernier pour un montant total de 230 000€ HT. Ce sont près de 240 mètres de rails qui ont alors été installés. La SNSM prend en charge quant à elle le système rotatif de treuillage permettant de remorquer le bateau.

Rails extérieurs

La deuxième phase de travaux : l'intérieur

Datant du XXe siècle, situé dans un site classé et inscrit dans la Zone Naturel d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type 2), le bâtiment de la station SNSM de Goury fait partie intégrante du patrimoine historique haguais. Comme l'explique Romain Gohel, responsable du patrimoine de la commune de La Hague : *« le bateau a été conçu en fonction du bâtiment et non l'inverse. Ce qui soulève beaucoup de problématiques techniques, notamment du fait que le bateau doit pouvoir réaliser une rotation de 90° pour sortir côté port ou côté mer. Etant donné son poids, il a fallu mettre en œuvre des fondations profondes en béton armé à 8 mètres de profondeur de manière à constituer un socle solide capable de supporter le poids du bateau, celui de son chariot et le mécanisme du couronnement.*

De quoi s'agit-il ? Ce mécanisme permet au bateau de tourner sur lui-même pour pouvoir le faire entrer et sortir du bâtiment par l'une des deux portes, suivant les contraintes climatiques. Et cela se joue au cm près car entre le mur et le bateau, il y a seulement 50 cm de chaque côté ! ».

En plus de l'adaptation du bâtiment au nouveau bateau, le projet comprend la mise en place de locaux dédiés aux bénévoles. Au rez-de-chaussée, sont notamment créés un kiosque permettant la vente de produits dérivés pour soutenir l'association et à l'étage, des vestiaires, des douches, des sanitaires et une salle de réunion, dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des bénévoles.

Vue d'ensemble du chantier de l'intérieur

Rails intérieurs

Fondations profondes en béton armé

Le budget en détails

Le projet s'élève au total à **821 151€** dont différents financements :

- Fonds de concours Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) : **169 426,00 €**
- FIM : **47 000,00 €**
- Etat DSIL : **166 333,00 €**

Pour un reste à charge pour la commune de **316 451 €** après reversement du FCTVA.

ISABELLE POZZI

PRÉSIDENTE ADJOINTE DE L'AOM-BN

Militaire pendant trente-cinq ans dans la Marine nationale et habitante de Beaumont-Hague, Isabelle Pozzi s'est engagée depuis près d'un an, au sein de l'Association des Officiers Mariniers de Basse-Normandie (AOM-BN), dont elle est la présidente-adjointe.

Depuis sa création en 1927, l'AOM-BN œuvre à maintenir le lien entre les générations de marins, à soutenir les blessés et leurs familles, à défendre le statut des officiers mariniers et à faire rayonner les valeurs de la Marine dans la société civile.

« La Marine est une grande famille. J'y suis entrée avec un brevet des collèges et j'en suis sortie major, après avoir servi à terre mais également à bord de navires, en métropole, outre-mer, en État-major et en milieu opérationnel. Pour moi, c'est l'école de la vie, celle où l'on apprend l'esprit d'équipage et le sens du collectif. »

Attachée à la solidarité entre marins, Isabelle poursuit aujourd'hui son engagement dans le monde associatif : *« Être au service de la Nation est un honneur. Nous devons continuer à accompagner les marins et leurs familles endeuillées. »*

L'AOM-BN veille à entretenir le devoir de mémoire en participant activement aux cérémonies commémoratives ainsi qu'à des rencontres intergénérationnelles, comme celle organisée récemment au collège Cachin de Cherbourg, réunissant élèves et membres de l'association.

Face aux défis du renouvellement et de l'évolution du monde militaire, elle souligne : *« Nos priorités sont la recherche de nouveaux bénévoles, le rajeunissement du bureau et une meilleure reconnaissance de certaines pathologies émergentes, telles que le syndrome de stress post-traumatique. »*

Parallèlement à ses fonctions associatives, Isabelle prolonge son action en tant que réserviste opérationnelle. Elle participe à un projet ambitieux : la création de la Flottille de réserve côtière (FRC) de la Manche et la Mer du Nord, composée de 10 escouades, situées entre Granville et Dunkerque. *« Ces unités interviendront jusqu'à 150 jours par an, en mer, pour des missions de surveillance maritime, de soutien événementiel ou de protection d'infrastructures comme les parcs éoliens. Notre objectif est d'atteindre 3 000 réservistes à l'horizon 2030 sur l'ensemble des façades maritimes. »*

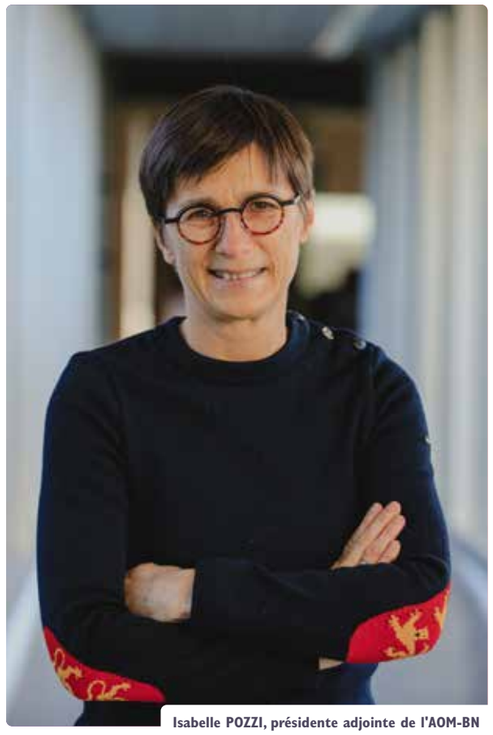

Isabelle POZZI, présidente adjointe de l'AOM-BN

Toujours guidée par le sens du service, Isabelle Pozzi incarne la continuité entre le devoir militaire et l'engagement bénévole : deux façons, selon elle, de *« servir la France, la mer et les marins ».*

Contact AOM-BN :
Christophe Couroussé (président)
06.37.22.30.22 - aom.bn50@gmail.com44

Dans l'assiette de...

MIRIAM MOUSTACH

Depuis mai dernier et après avoir été restauratrice et traiteur dans le pays basque, Miriam Moustach a repris l'épicerie du Hâble à Omonville-la-Rogue. « Je suis ravie de l'accueil que j'ai reçu de la part des Haguais. Ici, c'est à la fois une épicerie, un restaurant où le petit-déjeuner est servi mais aussi un lieu de vie ! Rendez-vous à nos soirées thématiques. Pour vos événements (mariages, anniversaires et bien d'autres), vous pouvez aussi faire appel à nous. »

Miriam et ses coquilles

En cuisine !
La recette du chef

COQUILLE SAINT-JACQUES BASCO NORMANDE

Saint Jacques en coquille, fondue de poireaux, carottes, chorizo et camembert.

Ingrédients pour 8 personnes

- 1 poireau
- 3 carottes
- 5 échalotes
- 200g de crème fraîche
- 50g de beurre
- 1 verre d'eau
- Sel
- Piment Espelette
- Coquille Saint Jacques fraîche 32 pc
- Chorizo 8 tranches
- Camembert Normand fermier
- Chapelure de pain

Préparation de la fondue :

1. Éplucher et émincer les échalotes finement.
2. Les faire fondre dans une poêle avec le beurre.
3. Couper les poireaux en 4 dans leur longueur et bien les passer sous l'eau pour enlever la terre entre les feuilles. Les ciseler finement.
4. Éplucher les carottes, les laver et couper en julienne. Faire suer les poireaux dans la poêle sur feu doux, ajouter les carottes, la crème et un demi verre d'eau, salée.
5. Bien mélanger. Couvrir et laisser étuver jusqu'à ce que les légumes soient cuits.
6. À la fin de la cuisson rajouter le piment d'Espelette mis de côté.

Coquille Saint-Jacques Basco Normande

7. Ouvrir les Saint Jacques, les nettoyer. Garder les coquilles pour la présentation. Trancher 8 tranches de chorizo et couper en deux.
8. Couper 16 morceaux de camembert pas trop épais.
9. Passer à l'assemblage.
10. Prendre les coquilles vides y placer de la fondue, mettre 2 Saint Jacques, une demi tranche de chorizo entre les deux Saint Jacques.
11. Placer au-dessus du chorizo le camembert soupoudré de la chapelure et enfourner au four préalablement chauffé à 180 degrés 7 à 10 min en fonction de la taille des saint Jacques.
12. Servir chaud *« et ON EGIN comme on dirait chez moi au Pays Basque ou KALON VAT pour les Normands »*, ajoute Miriam.

Epicerie Traiteur du Hâble
2 Rue de La Jonquière, 50440 La Hague
06 46 24 35 41
Suivre les horaires d'ouverture et autres actualités sur Facebook : Épicerie Traiteur du Hable

Gérard MAUGER

Les trésors de la Hague… LES MAMMIFÈRES MARINS

Ancien instituteur passionné de nature, Gérard Mauger fonde en 1997 le Groupe d'étude des cétacés du Cotentin (GECC) et le préside aujourd'hui. L'association, forte de cinq salariés et de nombreux écovolontaires, est missionnée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour assurer le suivi des cétacés de la Manche et sensibiliser les usagers de la mer et du littoral à leur protection.

Un grand dauphin, chef de file d'un groupe d'environ quinze congénères, s'apprête à traverser le Raz-Blanchard, avec en arrière-plan sur la photo, de gauche à droite : le sémaphore de la Hague, le phare de Goury et la balise Tourelle de la Plate.

Deux types de mammifères marins

Les mammifères marins regroupent les Cétacés (dauphins, marsouins, baleines) et les Pinnipèdes (phoques). En Normandie, on distingue deux écotypes : les visiteurs, qui sont de passage, et les résidents. Les visiteurs, comme le dauphin commun, parcourent l'océan à la recherche de nourriture. D'autres, tels que la baleine à bosse, traversent la Manche lors de migrations saisonnières. Les résidents eux, restent toute l'année sur leur territoire : en Normandie, il s'agit du Grand dauphin, du Phoque gris et du Phoque veau-marin.

Le Grand dauphin (Tursiops truncatus), dont la longévité atteint une quarantaine d'années, est un bon indicateur de l'état écologique de son environnement. Selon Gérard Mauger, *« grâce au travail du GECC, nous savons désormais que des grands dauphins ont "posé leurs valises" dans la Manche, particulièrement à La Hague, attirés par des conditions favorables pour se nourrir et se reproduire, à l'abri des prédateurs ».*

Le GECC étudie ces dauphins par photo-identification de leurs ailerons dorsaux, véritables "empreintes digitales". L'association a montré que la population côtière normande est l'une des plus importantes d'Europe : près de 500 individus évoluent entre la baie de Saint-Brieuc et la Seine Maritime, en passant par les îles anglo-normandes et le Cotentin. La preuve en image : ils ne craignent pas de traverser le Raz Blanchard !

Adaptations et évolutions

Dauphins, baleines et marsouins, sont avant tout des mammifères. Ils possèdent des poumons et doivent remonter respirer à la surface. Homéothermes, ils maintiennent une température constante et allaitent leurs petits. Les cétacés descendent d'un ancêtre terrestre, Pakicetus (environ 49 millions d'années), qui s'est progressivement adapté au milieu aquatique. Au fil de l'évolution, il a perdu pattes, poils et queue. Le squelette des dauphins conserve aujourd'hui des vestiges osseux du bassin et la structure des pattes antérieures dans les nageoires pectorales, héritages de cet ancêtre lointain.

Le grand dauphin, comme tous les cétacés à dents, possède une capacité unique : l'écholocalisation. Il analyse son environnement grâce aux sons qu'il émet et qui lui reviennent en écho. On peut dire que le dauphin « voit avec ses oreilles » !

Le GECC mène différents programmes acoustiques, dont une étude à Vauville.

Une étude lancée à Vauville

Au Moyen Âge, Biville faisait partie du domaine de l'abbaye de Marmoutier à Tours. Les moines y recevaient une langue de baleine après chaque capture. Si Vauville était un port de pêche de « poissons gras » (gros poissons et cétacés), ce territoire est depuis deux ans un lieu d'étude acoustique des mammifères marins.

Pourquoi Vauville ? Gérard Mauger répond : *« Cet endroit a été retenu pour son effet "baie", où la mer est plus calme, avec un trafic maritime et une activité de pêche peu intenses ».* En partenariat avec le GECC, le SHOM, l'ENSTA de Brest et les plongeurs des douanes de Cherbourg-en-Cotentin, un hydrophone a été déposé à 20 mètres de profondeur.

Tous les trois mois, un relevé des sons ambiants enregistrés est effectué. Parmi les très nombreux bruits collectés, on entend parfois les sons émis par les grands dauphins lorsqu'ils passent à proximité de la balise. Pour en écouter quelques extraits, il suffit de flasher ce QR Code avec un smartphone.

Le Pakicetus, le lointain ancêtre des cétacés

Crédit illustration : J.DILLARD

Participer au recensement des mammifères marins

Signaler au GECC toute observation via l'application gratuite OBSenMER (PC, Android et IOS). Les données collectées permettent de faire progresser la connaissance scientifique de ces espèces. Petit rappel : les mammifères marins sont chez eux, il est essentiel d'adopter une conduite respectueuse en leur présence !

Les échouages

Les mammifères marins subissent de multiples menaces : pollution, collisions, captures accidentelles, changements climatiques, maladies… Ils peuvent parfois s'échouer, vivants ou morts, sur le littoral de la Hague. Quelques exemples :

- 1999 : baleine à bosse échouée à Omonville-la-Rogue
- 2000 : crâne de grand rorqual découvert à Vauville
- 2022 : maquette de baleine déposée sur la plage de Vauville pour le tournage du documentaire "Whale Nation" !
- 2024 : deux Mésoplodons de Sowerby échoués dans la baie de Quervière, espèce rare
- 2025 : phoque gris trouvé près de Goury

Conduite à tenir en cas d'échouage

En cas d'animal blessé ou échoué vivant ou mort : ne touchez à rien, restez à distance et contactez le Réseau National Échouages Pelagis : 05 46 44 99 10.

au Tourp, Maison de La Hague :

Café patrimoine et exposition
11 avril 2026 à 16h

Exposition extérieure et en accès libre « Grands dauphins et autres mammifères marins »
Jusqu'au 29 mars 2026

Source

- *Livre de Gérard Mauger : « La vie cachée des cétacés en Normandie »*

Jean-Françoise JACQUET

Jean-François Jacquet

Un engagement enraciné pour la protection des arbres

Propriétaire du bois de Beaumont-Hague, Jean-François Jacquet est un passionné de la nature. C'est son amour pour elle, mêlé à son inquiétude pour les générations futures qui le maintiennent à être président d'associations différentes œuvrant pour la protection des forêts et de l'environnement… La langue de bois ? Jean-François ne la connaît pas. Son fort engagement a été récompensé en automne dernier par l'attribution du prix « Ma forêt normande »

Quel est votre lien avec le bois de Beaumont-Hague ?

« C'est le bois de mon enfance qui appartenait à mes grands-parents. *Je suis toujours venu là. Jeune, je passais beaucoup de temps avec le fermier qui travaillait pour mon grand-père. Le jour où il m'a emmené dans le bois pour chasser le lapin et la bécasse, j'ai eu un gros coup de cœur qui ne m'a jamais lâché.* ***A la retraite, j'ai fait d'une partie du château de Beaumont détruit pendant la guerre et reconstruit, ma résidence principale. C'était vraiment mon objectif, habiter la Hague ! Mais, aujourd'hui, j'en ai aussi un autre : la préservation des forêts en particulier normande****. Ainsi, après un mandat de président de FRANSYLVA Calvados Manche de 2018 à 2025, je suis président de la Saint Hubert de la Manche et de Normandie Forêver, associations qui militent pour une protection et une gestion durable du patrimoine forestier. »*

Alors, comment gérez-vous votre bois ?

« Déjà, sur le domaine privé, tout propriétaire forestier de plus de 20 hectares doit demander l'autorisation en matière de gestion au « Centre National de la propriété forestière ». Il faut décrire sa forêt et expliquer ce que nous allons y faire (production de bois d'œuvre, d'énergie, développement forestier ?). C'est pourquoi, ***nous avons un plan de gestion détaillé pour une dizaine d'années. A ce jour, il s'agit du troisième qui sera renouvelable en 2028.***

C'est une responsabilité d'intérêt général. Effectivement, comme la mer, les forêts sont un puissant puits de carbone*. Ces deux milieux compensent environ 50% des gaz à effet de serre émis par la France dont l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce sont les poumons de notre planète. Je plante des arbres de différentes essences pour renforcer la résistance des peuplements. Si un arbre est atteint d'une maladie particulière, son voisin ne le sera pas systématiquement.* ***Je souhaite une forêt plurielle, avec des arbres de tous âges, des couches de végétation au sol et intermédiaires, afin de créer les meilleures conditions pour l'environnement forestier.*** *Je laisse aussi des bois morts car, bien qu'émettant du gaz carbonique, ils représentent un fort intérêt pour l'enrichissement des sols et des habitats pour la biodiversité. C'est une question d'équilibre.*

De plus, en Europe, les Etats membres se sont engagés à protéger 30% de leur territoire, dont 10% en protection forte incluant notamment la forêt. Afin de protéger le bois de Beaumont, une ***« Obligation Réelle Environnementale » a été établi en octobre 2024 dans ce cadre.*** *C'est un contrat authentique passé devant notaire avec comme co-contractant le Conservatoire du littoral, pour une durée d'au moins 30 ans. Par exemple, trois zones en sénescence ont été localisées pour les protéger de toute intervention humaine.* ***J'ai donc identifié 60 arbres à conserver,*** *ce sont des arbres de gros diamètres dont la caractéristique est d'abriter une forte biodiversité. Le Conservatoire du littoral est le garant du respect de ces dispositions. Il suit l'évolution de la faune du bois notamment, des chauves-souris, des oiseaux et de la grande faune en effectuant des comptages périodiques qui sont conservés. Alors, pourquoi mon bois a-t-il été récompensé du prix de « ma forêt normande ? ». Dans la vidéo de quelques minutes qui a été présentée au jury, on pouvait voir le Hague Dick datant de 1000 avant JC, la caverne peuplée de chauve-souris, des arbres creux et tortueux en général de gros diamètre et les zones de senescence mais aussi, les zones replantées et plantées à des périodes différentes.* ***Pour préserver ce patrimoine naturel, il faut agir contre le changement climatique. Une prise de conscience collective est nécessaire : il en va de notre futur. »***

Comment sensibilisez-vous face au changement climatique ?

« Quand je regarde des beaux arbres, je me rends compte qu'il faut protéger absolument la forêt, ses arbres et son environnement. Je vois moins d'oiseaux, moins de verdiers, moins de mésanges, sans parler des piques et des martins-pêcheurs ! Après les ormes, les frênes, les châtaigniers meurent aussi ! Parallèlement, nous sommes confrontés à une forte présence des populations de cervidés et de sangliers qui font de gros dégâts à la forêt. Au cours du temps en France, les zones purement naturelles se raréfient. Raison de plus pour écouter les scientifiques ! ***La rapidité du réchauffement climatique sera d'autant alarmante, si nous ne prêtons pas attention à la préservation de notre environnement. Pour notre avenir, il est essentiel de sensibiliser tout le monde, notamment les plus jeunes.*** *En partenariat avec « l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie » (URCOFOR) et les écoles du territoire, les enfants de La Hague découvrent la forêt ces dernières années, grâce l'initiative de leurs professeurs.* ***Depuis peu, je suis également Président de l'association Normandie Forever.*** *Son but est de favoriser la replantation forestière ainsi que la biodiversité. Les particuliers et les entreprises (via les sites « Normandie Forever ») peuvent se documenter s'ils le souhaitent, sur cette association reconnue d'intérêt générale afin de participer à la reforestation et la protection de la biodiversité. Car chaque hectare de forêt, c'est un monde à protéger. »*

Jean-François sensibilise les plus jeunes à la préservation de la forêt

Bois de Beaumont-Hague

L'AGENDA

La rédaction sélectionne pour vous les événements à ne pas manquer les prochaines semaines. L'agenda complet est à retrouver sur lahague.fr, rubrique « On sort». Enregistrez vos événements au même endroit.

Crédit photo : Benoit PAILLÉ

Concerts KLÖ PELGAG + MOLTO MORBIDI (musique pop)

Pôle culturel Michel-Canoville

Samedi 24 janvier à 20h30

KLÖ PELGAG est une talentueuse artiste qui a égalé Céline Dion aux dernières victoires de la musique Québécoise avec pas moins de 13 victoires remportées.

Avec Molto Morbidi, la française Swan Wisnia propose quant à elle un univers mélodique où se mêlent la pop vocale et progressive, le synth rock, le R'n B du passé, l'electronica antédiluvienne, et un rock chatoyant !

- Billetterie : www.poleculturel-lahague.fr

Forum emploi

Salle des fêtes de Beaumont-Hague

Mardi 10 février 2026 de 14h à 16h

La 11e édition du forum emploi organisé par la Boutique Emploi du CCAS de la commune de La Hague, en lien avec la MEF du Cotentin, se tiendra le mardi 10 février 2026 de 14h à 16h à la salle des fêtes de Beaumont-Hague.Plus de trente-cinq entreprises et des acteurs de l'emploi seront présents pour accueillir le public en recherche d'emploi ou de conseils facilitant ainsi l'accès à l'emploi et à la formation. C'est l'occasion pour les entreprises de repérer des candidats aux profils susceptibles de correspondre aux besoins actuels et/ou futurs, et pour les candidats de rencontrer des employeurs : exit la lettre de motivation et l'entretien conventionnel, ce qui compte avant tout c'est la personnalité et la réelle motivation. Quel que soit le niveau de qualification des candidats, leur expérience professionnelle ou leur domaine d'expertise, de nombreuses opportunités professionnelles s'offrent à eux.

Renseignements :

- Sophie Martin, référente emploi au CCAS : 02 33 01 83 90
- Sur le compte FACEBOOK de La Boutique Emploi Boutique Emploi La Hague - Accueil | Facebook
- Ou sur le site de La commune de La Hague.

Soirée des 25 ans de la Maison des Jeunes et Vie Associative (MJVA)

Le 20 février à partir de 18h

Le 20 février à partir de 18h à la salle des fêtes de Vasteville. Expositions : 25 années d'articles de presse et le trombinoscope de la MJ aujourd'hui. Rafraîchissements et grignotages - concert de l'atelier guitare de la MJVA "Les Canards Gratteux", échanges d'anecdotes et surprises. Ouvert à tous, entrée libre.

- Renseignements 02 33 53 62 38

Réouverture du Tourp, Maison de La Hague et de la Maison natale de Jean-François Millet

À partir du 7 février

Animations au Tourp :
Réservations sur Géoparc-lahague.com

- Mercredi 11 février : atelier-nature (6-12 ans) à 14h : Les arbres
- Mercredi 11 février : atelier-patrimoine (3-6 ans) à 16h : Aquarelle
- Mardi 17 février : atelier-patrimoine (6-12 ans) à 14h : Poterie
- Mardi 17 février : atelier-nature (3-6 ans) à 16h : Les oiseaux
- Jeudi 19 février : atelier-nature (6-12 ans) à 14h : Les oiseaux
- Jeudi 19 février : atelier-patrimoine (3-6 ans) à 16h : Poterie
- Dimanche 22 février : visite commentée « spécial familles » exposition « le monde fascinant des fossiles » à 16h00
- Mardi 24 février : atelier-patrimoine (6-12 ans) à 14h : Cuir
- Mardi 24 février : atelier-nature (3-6 ans) à 16h : Les arbres
- Jeudi 26 février : atelier-nature (6-12 ans) à 14h : Les arbres
- Jeudi 26 février : atelier-patrimoine (3-6 ans) à 16h : Cuir
- Mercredi 4 mars : atelier-patrimoine (6-12 ans) à 14h : Laine
- Mercredi 4 mars : atelier-nature (3-6 ans) à 16h : Les oiseaux

Animations à la Maison natale de Jean-François Millet :
Réservations par téléphone : 02 33 01 85 89

- Mercredi 11 février : atelier famille à 15h30 : Beurre à la baratte
- Mercredi 18 février : atelier famille à 14h00 et 15h30 : Aquarelle
- Mercredi 25 février : atelier famille à 14h00 et 15h30 : Laine
- Mercredi 4 mars : atelier famille à 15h30 : Vannerie

Exposition portraits de familles

L'Archipel

Jusqu'au 13 mars 2026

Découvrez les portraits de familles haguaises pris par le photographe Christophe Halais, à l'occasion d'une exposition visible à l'Archipel.

- **Entrée libre**

Spectacle « Rouge Incarnat » Compagnie LEA – Lolita Espin Anadon

Pôle culturel Michel-Canoville

Vendredi 16 janvier à 19h30

Crédit photo : Aurélie AUGÉ

Représentations de théâtre de l'association Antirouille

Pôle culturel Michel Canoville

Le 27 février à 20h30 et le 28 février à 18h

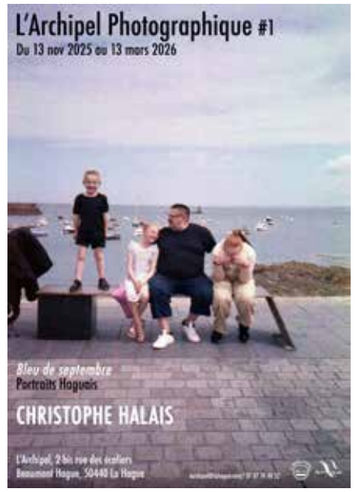

Vous avez aimé ce mois-ci...

Sur Instagram

Depuis août dernier, la page Instagram de la commune de la Hague est devenue @geoparc_lahague et vous êtes plus de 2850 à la suivre. Encore une fois, le Nez de Jobourg a émerveillé les promeneurs avec ses nuances de vert et de bleu.

geoparc_lahague
Nez de Jobourg

Le Nez de Jobourg est un site emblématique de La Hague en raison de sa morphologie unique : c'est un véritable éperon, long de plus de 200 mètres.

Grâce à la diorite qui le constitue, une roche très résistante, il a pu perdurer dans le temps, affrontant vents et marées. Ses falaises, hautes de 127 mètres, sont d'ailleurs les plus élevées du massif armoricain.

🔎 Le terme nez vient du vieux norrois " nes " qui signifie promontoire.

📍 7 rue des Falaises, Jobourg, 50440 La Hague

Sur Facebook

Le 19 novembre dernier, les enfants ont réalisé les premières plantations dans le cadre du budget participatif et du projet " aidons les abeilles ".

La Hague
2 j ·

🐝 Projet aidons les abeilles :
les plantations commencent !

🙌 Lauréat du budget participatif 2023-2024, les premiers arbres, arbustes et plantes mellifères ont été plantés mercredi 19 novembre derrière la mairie déléguée de Biville par les agents communaux, aidés par les enfants de l'association Hague Vacances Loisirs.

🌿 Noisetiers, houx, troènes, cornouillers, aubépines... autant d'espèces locales qui favorisent la biodiversité et offrent aux insectes pollinisateurs une source de nourriture variée tout au long de l'année.

LES ÉCOLIERS sont de sortie !

2184
ÉLÈVES EN VISITE
AU TOURP, MAISON DE LA HAGUE

11
REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES GRATUITES PROPOSÉES
2185 SCOLAIRES PRÉSENTS

252
PARTICIPANTS À L'ÉCOLE DES ARTS VIVANTS DONT
223 ÉLÈVES DANS LE CADRE DES INTERVENTIONS SCOLAIRES
SOIT 11 CLASSES

278
ÉLÈVES EN VISITE À LA
À LA MAISON NATALE
JEAN-FRANÇOIS MILLET

8/9
RPI* BÉNÉFICIENT D'ACCUEILS SCOLAIRES
DANS LES 12 BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES
DU RÉSEAU ZIGZAG
*RPI = REGROUPEMENTS PÉDAGOGIQUES INTERCOMMUNAUX

Données sur la saison culturelle 2024-2025

MEILLEURS VŒUX

2026

LA HAGUE : UN TERRITOIRE EN COMMUN

la Hague